



Interim: indemniter et calendaire

Par **mig156**, le **21/11/2008** à **08:42**

Bonjour,

J'ai travaillé 18 mois pour une compagnie aeriene en interim. La moitié de la mission j'ai residé dans un hotel. (Remboursé par ma boîte d'interim). Je venais à la base du Nord Pour travailler dans le sud.

Aurais-je dû être indemniser de mon deplacement si lointain environ 1000km, et si oui suir quel base.

De plus un collègue de ma nouvelle société d'interim m'a parlé des calendaires. Pourriez vous m'expliquer ce que c'est.

Merci encore de votre devouement .

Cordialement